



Bougival, vendredi 28 mai 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/02613

Pris en application :

- art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)
- art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)
- Code des transports
- Décret n° 2021-384 du 2 avril 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire
- Arrêté préfectoral n°78-2021-03-29-00004

**Manifestation nautique et activités
nautiques (et entraînements de Voile)****SEINE AVAL - CERCLE DE VOILE VAUX/SEINE
du PK 86.000 au PK 93.000****Extrême vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 26/03/2021 à 09:00 au 07/11/2021 à 18:00**

- o Seine à l'aval de Paris
entre les pk 86,000 (TRIEL/SEINE) et pk 93,000 (LES MUREAUX) - En dehors
du chenal

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés que le club de voile "Cercle de Voile de Vaux-sur-Seine" organise des entraînements et des épreuves sportives de voile sur la seine, des PK 86.000 au PK 93.000, les vendredis, samedis, dimanches et jours fériés, conformément au calendrier annexé à l'arrêté préfectoral en pièce jointe.

Il est demandé d'observer une extrême vigilance à l'approche de cette zone d'évolution.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Boucle de la Seine, 23, Ile de la loge, 78380 BOUGIVAL

Tél : 01 39 18 23 45 - Fax : 01 39 69 67 41

Date limite d'affichage :

08/11/2021

Adjoint au Chef de Subdivision

Signé

Angéla ESON